

CHRONIQUE AGRICOLE—OCTOBRE 1859.

SOMMAIRE.—Etat actuel de notre agriculture.—Moyens de progrès.—Ecoles d'Agriculture.—Quand les obtiendrons-nous?—L'esprit de notre journal.—L'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.—Inauguration.—L'Ecole de Grignon.—Le mois d'Octobre.—Novembre.—Soins à donner aux fumiers.—Systèmes divers de fabrication.—Questions générales sur l'agriculture.

ETAT ACTUEL DE NOTRE AGRICULTURE.—Dès longtemps nous avons établi ce qu'était l'état actuel de notre agriculture, et ce que devaient être les moyens employés à promouvoir nos intérêts agricoles, et l'expérience acquise depuis que nous rédigeons cette feuille, ne nous permet pas de dévier de la ligne de conduite que nous nous sommes tracée dès notre début. Le contact de quelques hommes publics, répandu dans nos campagnes, et par leur position, à même de mieux apprécier les besoins de notre agriculture, les obstacles qui entravent son progrès aussi bien que les moyens de les surmonter, à confirmé tous les jours davantage notre première opinion, sur la nécessité d'une instruction agricole comme seul remède à tout ce dont il faut se plaindre chaque fois que l'on étudie l'état actuel de notre agriculture.

C'est en vain que le gouvernement se montre libéral de ses deniers si les argentés votés ne rencontrent pas un emploi judicieux ; car les octrois non seulement peuvent n'amener aucun résultat, mais même, dans certaines circonstances, peuvent amener des résultats mauvais en primant des produits réellement défectueux et en établissant ainsi comme bon et bien ce qui est mauvais et mal. Pourtant on ne peut nier qu'il n'en soit ainsi pour le très grand nombre de nos sociétés d'agriculture de comté. On s'étonnera peut être de cet avancé, en se rappelant que les comités de directions des sociétés d'agriculture sont composés généralement des premiers agriculteurs de chaque localité ; mais nous expliquerons cette anomalie par le fait que les comités, loin de diriger, reçoivent trop souvent leur direction de la masse des membres, dont le très grand nombre ne voient dans l'octroi gouvernemental qu'un gâteau dont chacun veut sa part, sans égard aucun au bien général que ces octrois sont destinés à amener par une distribution judicieuse, proportionnelle au mérite, et par un emploi plus efficace à promouvoir les intérêts agricoles des localités.

Dans ces circonstances, les encouragements donnés par la province ne peuvent nuire beaucoup sur notre agriculture, même en supposant comme nous l'avons dit, que les comités de direction aient une idée exacte des moyens à adopter ce qui malheureusement n'existe pas toujours. Il arrive trop souvent que les directeurs des Sociétés d'Agriculture tout en comprenant la nécessité des moyens à adopter, ne savent pas en faire une application juste. Ainsi, la société d'Agriculture du comté de Kamouraska, n'a pas hésité à voter \$300 à l'achat de taureaux améliorateurs, et en cela cette société mérite les plus grands éloges. Malheureusement, le choix des taureaux a été fait sans discernement, on s'est basé sur